

Grande Bretagne : les tribunaux islamiques autorisés à décider des divorces ? Par Fabrice

écrit par Christine Tasin | 14 février 2013



GRANDE BRETAGNE : le divorce selon la charia pourrait être autorisé selon le Times

Selon le Times, c'est la première fois dans l'histoire légale britannique qu'un juge familial anglais a consenti à renvoyer un conflit de divorce à un tribunal religieux

FABRICE

source :

<http://www.telegraph.co.uk/news/uknews/9841370/Sharia-divorces-could-be-allowed-after-legal-ruling.html>

via :

<http://www.european-freedom-initiative.org/index.php/european-news/eu-news-england/757-sharia-divorce-soon-to-be-allowed-in-british-law>

<http://www.european-freedom-initiative.org/index.php/european-news/eu-news-england/757-sharia-divorce-soon-to-be-allowed-in-british-law>

Fabrice

Et il y a encore des tas de Caroline Fourest qui pérorent à la télé pour nous dire qu'il n'y a aucun souci avec l'islam et que l'Arabie Saoudite est un [modèle](#) de modération...